

n°05

Date de publication
16 mars 2023

Grandes cultures



À retenir cette semaine

- Colza

La montaison est engagée sur la totalité des parcelles du réseau. Le retour de la pluie couplé à des températures plus chaudes devrait accélérer le développement végétatif des colzas ainsi que l'activité des ravageurs.

- Charançon de la tige du colza : captures toujours faibles. A surveiller avec le retour de conditions plus favorables au vol
- Melligèthes : signalements sur plante plus conséquents. A surveiller selon le stade et l'état global de la culture
- Pucerons cendrés : premiers signalements. A surveiller



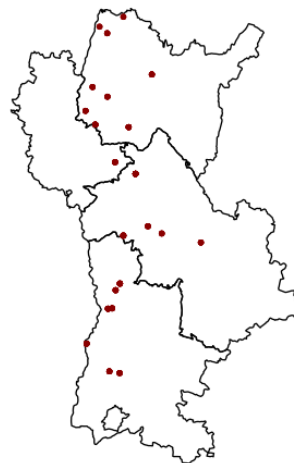
Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



Réseau 2022 2023

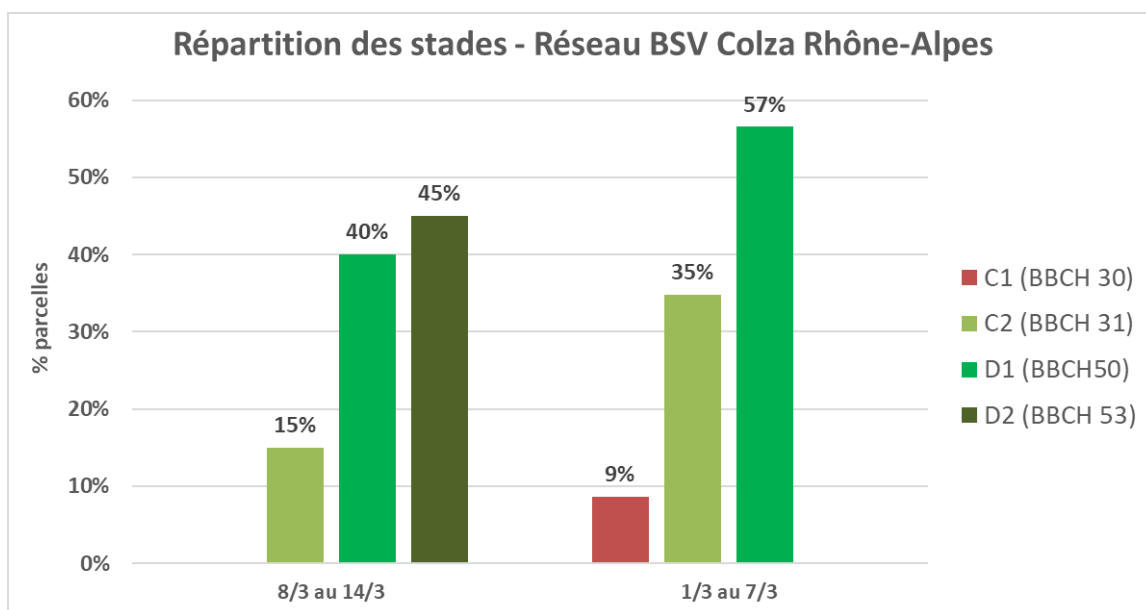
21 parcelles sur 26 ont fait l'objet d'un suivi cette semaine :

- 8 parcelles dans l'Ain (01)
- 5 parcelles dans la Drôme (26)
- 7 parcelles en Isère (38)
- 1 parcelle dans le Rhône (69)



Stades des colzas

La montaison marquée par l'apparition de nouvelles feuilles vertes (stade C2 ou BBCH31) est atteinte sur la totalité des parcelles. Le stade boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales (D1 – BBCH 50) est atteint pour 8 parcelles alors que le stade inflorescence secondaire visible (D2 – BBCH 53) est atteint pour 9 parcelles.



Ravageurs

- Charançon de la tige du colza

Biologie du ravageur

Attention à la confusion possible avec le charançon de la tige du chou (voir annexe).

Le charançon de la tige du colza, de forme ovale avec un corps gris cendré à noir, mesure entre 3,5 et 4 mm ce qui en fait le plus gros charançon rencontré sur colza. Le vol survient lorsque la température de l'air dépasse les 10°C, avec une température du sol supérieure à 9°C, un ensoleillement suffisant, et en l'absence de vent et de précipitations. Les œufs déposés par les femelles dans les tiges des colzas émettent des composés chimiques qui conduisent à la désorganisation des tissus de la plante. Les symptômes se caractérisent par une déformation voire un éclatement des tiges pénalisant fortement l'alimentation de la plante, en eau notamment.

Période de risque : le risque vis-à-vis du charançon de la tige apparaît lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

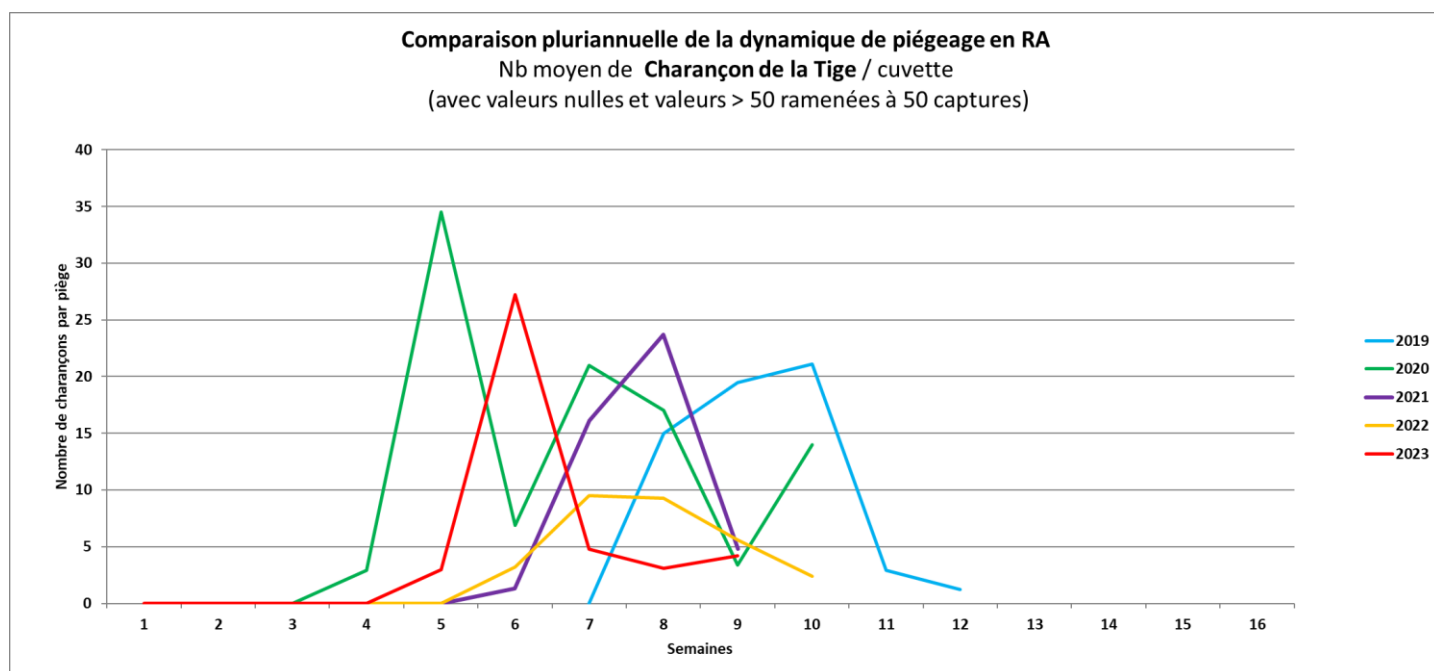
- Présence de tige tendre à partir du stade C2 ;
- Présence de femelles aptes à la ponte.

Le stade E marque la fin du risque principal.

Seuil indicatif de risque : aucun seuil pour ce ravageur. La seule présence des adultes sur les parcelles, détectée par les captures dans les pièges sur végétation constitue un risque pour la culture. Le délai d'intervention est de 8 à 10 jours après les premières captures significatives, durée nécessaire pour que les femelles soient aptes à la ponte. Le stade E marque la fin du risque principal.

Observations : parmi les 25 parcelles suivies cette semaine, 11 signalent la capture de charançon de la tige du colza à hauteur de 4.2 individus/cuvette (min : 1 et max : 14)

Rappel semaine précédente : 14 parcelles – 3.1 individus/cuvette



La surveillance des captures doit être une priorité.

Attention en début de campagne la confusion entre charançon de la tige du colza et du chou sont possibles.

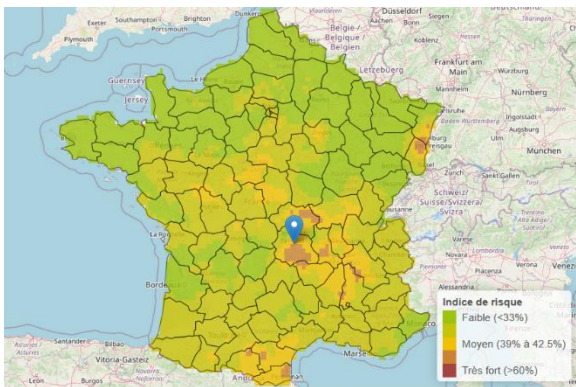
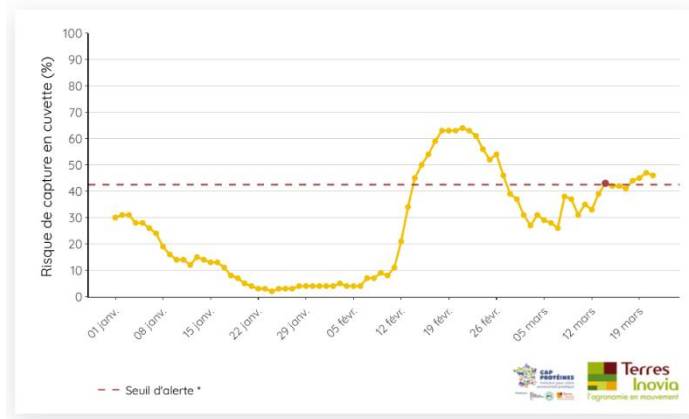
Terres Inovia a développé un nouvel outil d'aide à la décision pour remplace proPlant, retrouver plus d'infos [ICI](#).

Pour tester l'OAD, [cliquer ici](#).

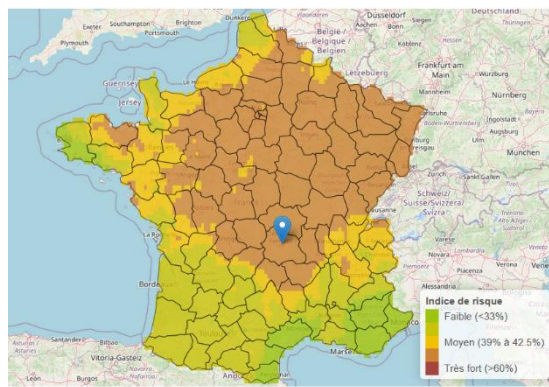


Prévisions de vols annoncées pour cette semaine (Station de Pusignan – 69)

Au-dessus de la ligne en pointillés, une migration de Charançon tige du colza est fortement probable.



Situation actuelle – 14/03/2023



Situation prévisionnelle – 19/03/2023

Analyse du risque

Les relevés réalisés cette semaine grâce aux cuvettes jaunes confirment une activité limitée sur la région. Ce qui reste logique au regard de la météo actuelle. Cependant, les prévisions incitent à la prudence avec potentiellement un accroissement de l'activité en fin de semaine.

Concernant le stade du colza, celui-ci est en pleine montaison pour la totalité des parcelles du réseau où l'on considérera que le risque est tout de même modéré

- **Charançon de la tige du chou**

Cet insecte n'est pas considéré comme nuisible pour la culture de colza.

Le charançon de la tige du chou peut être confondu avec celui du colza mais ne représente pas de risque pour la plante. Néanmoins son arrivée sur les parcelles souvent un peu avant celle du charançon de la tige du colza peut-être un indicateur pour surveiller l'arrivée de ce dernier.

9 parcelles signalent des captures à un niveau moyen de 9.2 individus/cuvette

Rappel semaine précédente : 5 parcelles – 5.6 individus/cuvette

Attention à ne pas confondre ces deux insectes (voir annexe).



- **Méligèthes**

Observation : cette semaine, on relève 12 parcelles indiquant des piégeages moyens à hauteur de 85 méligèthes/cuvette.

Pour mémoire, les cuvettes jaunes très attractives pour les méligèthes n'indiquent en rien un niveau de risque imminent ! C'est l'observation sur plantes qui guide le raisonnement de lutte, à l'échelle de la parcelle.

- **% plantes porteuses de méligèthes**

11 parcelles signalent des plantes porteuses de méligèthes en cœur de parcelle à hauteur de 49% des plantes en moyenne.

Rappel semaine précédente : RAS

- **Nombre de méligèthes par plante**

5 parcelles signalent de la présence sur plante en bordure à une hauteur moyenne de 1.6 individu/plante et 8 parcelles signalent la présence sur plante en cœur de parcelle à une hauteur moyenne de 3.1 ind/plante.

Rappel semaine précédente : RAS

Le tableau ci-dessous permet de résumer les captures en fonction des stades des parcelles du réseau :

Stade	Nb de parcelles observées	Parcelles avec présence de méligèthes			
		Nb parcelles	Moyenne/plante	Mini	Maxi
C2 (BBCH 31)	4	0	0	0	0
D1 (BBCH 50)	8	2	0.6	0.5	0.7
D2 (BBCH 53)	9	6	4.1	1.95	6

Période de risque : le colza est sensible du stade boutons accolés (D1) au stade boutons séparés (E).

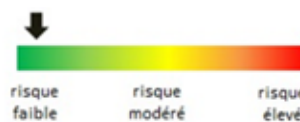
Seuil indicatif de risque :

Etat de la culture	Conseil / Seuil d'intervention
Si le colza n'est pas vigoureux en sortie d'hiver (petits colzas dus aux levées tardives, infestations larvaires ...) et/ou si les conditions environnementales sont défavorables aux compensations (températures faibles, plantes stressées en eau, dégâts parasitaires antérieurs de type larves d'altises, charançons du bourgeon terminal).	Surveiller les méligèthes dès l'apparition des boutons et intervenir lorsque le seuil sera atteint ou dépassé. 1 méligèthe par plante au stade D1 ; 2 à 3 méligèthes par plante au stade E
Si le colza est vigoureux (sain, bien implanté, dans un sol profond et en l'absence de stress printanier significatif)	Attendre le stade E (boutons séparés) et intervenir uniquement si le seuil de 4 à 6 méligèthes par plante est dépassé.

Analyse du risque : la quasi-totalité des parcelles du réseau sont en la phase de sensibilité lié à l'apparition des boutons

Le stade et l'état global des plantes sont donc les facteurs déterminants pour l'analyse du risque vis-à-vis de ce ravageur. De ce fait, on distinguera deux niveaux de risque :

- Parcelles avec un colza vigoureux et bien développé :



- Parcelles avec un colza peu vigoureux et peu développé :



Leviers Agronomiques : la fin du risque méligèthe intervient à partir de l'ouverture des premières fleurs sur la parcelle. Par conséquent, le fait d'associer à la variété de colza d'intérêt, 5-10% d'une variété plus précoce à floraison, aura pour conséquence de concentrer les méligèthes sur ces plantes plus précoces et ainsi diminuer la pression sur la variété d'intérêt.

• Puceron cendré

Biologie de l'insecte : les aptères sont de couleur jaunâtre à la mue. Une sécrétion cireuse leur confère leur aspect gris cendré. Les individus sont regroupés en colonie serrées. Ils entraînent une déformation des feuilles, des rougissements et/ou des décolorations de plante.



Colonie de pucerons cendrés en manchons (crédit : Terres Inovia)

Période de risque : de la reprise de la végétation, au stade G4 (10 premières siliques bosselées).

Seuil indicatif de risque : 2 colonies par m². Une colonie peut désigner un manchon (cf photo ci-contre) ou bien seulement quelques individus.

Observation : 1 parcelle signale la présence de colonies à une hauteur moyenne de 0.3 colonies/m² et 0.3 colonie/m² en bordure.

Analyse du risque

Les parcelles sont actuellement en phase de sensibilité vis-à-vis de ce ravageur mais les observations indiquent que le risque reste faible à l'échelle du réseau. L'observation des parcelles est cependant nécessaire.



ANNEXE

Rappel des stades :

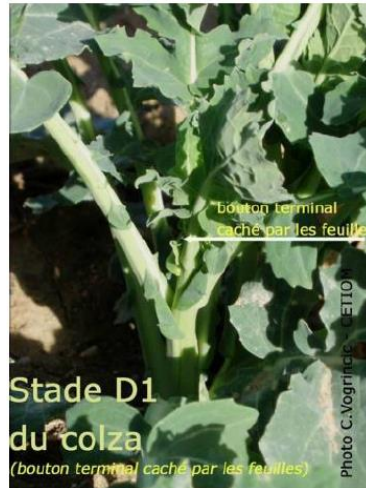
Stade C1 : Reprise de végétation ; Apparition de jeunes feuilles ;

Stade C2 : Entre-nœuds visibles. On distingue un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

Stade D1 : Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales.

Stade D2 : Inflorescence principale dégagée et boutons accolés. Inflorescences secondaires visibles.

Stade E : Boutons séparés. Les pédoncules floraux s'allongent en commençant par ceux de la périphérie.



Distinguer le charançon de la tige du colza, de celui de la tige du chou :



	Charançon de la tige du colza	Charançon de la tige du chou
Tailles	3 à 4 mm	2.5 à 3 mm
Aspect du corps	Gris cendré à noir	Gris cendré
Extrémité des pattes	Noire	Rousse
Nuisibilité	Forte	Nulle

Pour en savoir plus : EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<https://ecophytopic.fr/>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Victor MOINARD (CRA AURA) victor.moinard@aura.chambagri.fr, 06 73 88 86 80

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des syndicats de producteurs et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.

